

PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITE DE STE-JEANNE-D'ARC

Le 18 avril 2016 avait lieu une réunion extraordinaire du conseil municipal tenue à 19h00 au Centre municipal.

Étaient présents et formaient quorum sous la présidence de monsieur Yvan Pilote, maire, les conseillers : Martin Hudon, Michel Roberge, Berthold Allard, Jules Bernier, François Théberge et Michel Gagnon.

Régis Martin, secrétaire-trésorier, était aussi présent.

16.04.57      *CONTRAT DE NIVELAGE DES CHEMINS – Appel d'offres*

CONSIDÉRANT que le contrat de nivelage des chemins de la municipalité prenait fin à l'automne 2015;

Il est proposé par monsieur Michel Gagnon  
et résolu unanimement :

De procéder à un appel d'offres sur invitation pour le contrat de nivelage des chemins pour l'été 2016 avec option de pouvoir s'engager pour une période maximum de 3 saisons.

\*\*      *AVIS DE MOTION – Règlement décrétant des études environnementales pour un développement résidentiel*

Monsieur le conseiller Michel Roberge donne AVIS DE MOTION qu'un règlement sera présenté pour adoption ayant pour objet de décréter des études environnementales pour un développement résidentiel et l'affectation de la somme de 37 708 \$ d'une partie du solde disponible du règlement 134-2006 en vue de financer une dépense de 80 000 \$ et avec une subvention provenant du Fonds de développement territoire ressources – Volet développement municipal de la MRC de Maria-Chapdelaine.

16.04.58      *DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE (FDTR) POUR DES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES POUR UN DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL*

Il est proposé par monsieur Berthold Allard  
et résolu unanimement :

De présenter une demande d'aide financière à la MRC de Maria-Chapdelaine dans le volet Développement municipal du Fonds de développement territoire ressources afin de réaliser des études pour un développement résidentiel afin d'y engager le solde disponible au 01 janvier 2016 et le montant de 2017.

\*\*      *AVIS DE MOTION – Règlement d'emprunt pour des travaux de réfection sur le réseau routier municipal*

Monsieur le conseiller Martin Hudon donne AVIS DE MOTION qu'un règlement d'emprunt sera présenté pour adoption ayant pour objet de décréter des travaux de réfection sur le réseau routier municipal.

16.04.59      *POSTE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER*

Il est proposé par monsieur Michel Roberge  
et résolu unanimement :

De mandater la firme Mallette, représenté par monsieur Yan Tremblay, conseiller en ressources humaines agréé, afin d'accompagner

la municipalit  en recrutement et en s lection d'une personne pour occuper le poste de directeur g n ral et secr taire-tr sorier.

Que le mandat est accord  pour un montant forfaitaire de 5 150 \$ plus taxes.

\*\*     *LEV E DE L'ASSEMBL E*

  19h30, monsieur Michel Roberge propose la lev e de l'assembl e. Accept e   l'unanimit .

---

Yvan Pilote, maire

---

R gis Martin, secr taire-tr sorier